

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19
Quorum : 9
Présents : 15
Pouvoirs : 1

Date de convocation :

1er avril 2022

Date d'affichage :

12 avril 2022

Séance du 6 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Florence THULLIER, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Fabrice DERON, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusé : Fabien POIRET présent à partir de 20H20 (à partir du point 6) pouvoir à Sonia VALLET

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Egalement présents : Thierry DEHOURS, Bruno TOURNAY

Compte-Administratif 2021 :

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Christian POIRET, ancien Maire, ne prend pas part à cette délibération sur le compte administratif 2021.

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Christian POIRET, ancien Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (hors restes à réaliser) :

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Résultat reporté de l'ex 2020	Résultat cumulé de 2021
Fonctionnement	2 016 468.07	3 483 374.58	1 466 906.51	(1 661 597.72)	1 466 906.51
Investissement	4 809 354.80	4 089 907.73	- 719 447.07	1 472 555.56	753 108.49
TOTAL	6 825 822.87	7 573 282.31	747 459.44	(3 134 153.28)	2 220 015.00

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- Arrête à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque